



CSE : SES PRÉROGATIVES ENVIRONNEMENTALES

Durée : 1 jour

PUBLIC

Élu au CSE, représentant de proximité et RS au CSE

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation mais avoir suivi une formation CSE est un atout

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire sous-tendant les prérogatives du CSE liées à l'environnement
- Renforcer sa légitimité à intervenir sur les problématiques liées à l'environnement
- Proposer des améliorations sur la politique environnementale de l'employeur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Exercices pratiques, atelier participatif, brainstorming, mise en situation, quiz

INTERVENANTS

Ingrid ADJOVI

Philippe BUET

Possibilité d'utiliser le CFESES (Congé de formation Économique, sociale, environnementale et syndicale)

L'évolution du cadre réglementaire et les prérogatives du CSE

Des obligations des entreprises en matière environnementale à leur responsabilité environnementale

Des enjeux de justice sociale et de transition écologique

- Les impacts sur l'emploi, les métiers et les modèles de production

Les prérogatives du CSE liées à l'environnement et les évolutions réglementaires par la loi climat

Des notions de base liées à l'environnement pour un regard critique avisé

Les impacts environnementaux liés à l'activité

Les conséquences climatiques et environnementales distinctes des secteurs d'activité

Quelques indicateurs pertinents exploitables

Des outils d'actions pour accompagner la politique environnementale de l'entreprise

Une commission environnement facultative

La sensibilisation de la direction et des salariés

Les interlocuteurs et les collaborations envisageables

Dates (à Paris ou en région) :



Sur demande

TARIFS : Syndicat : 220€/jour

CSE : 240€/jour

Entreprise : 250€/jour